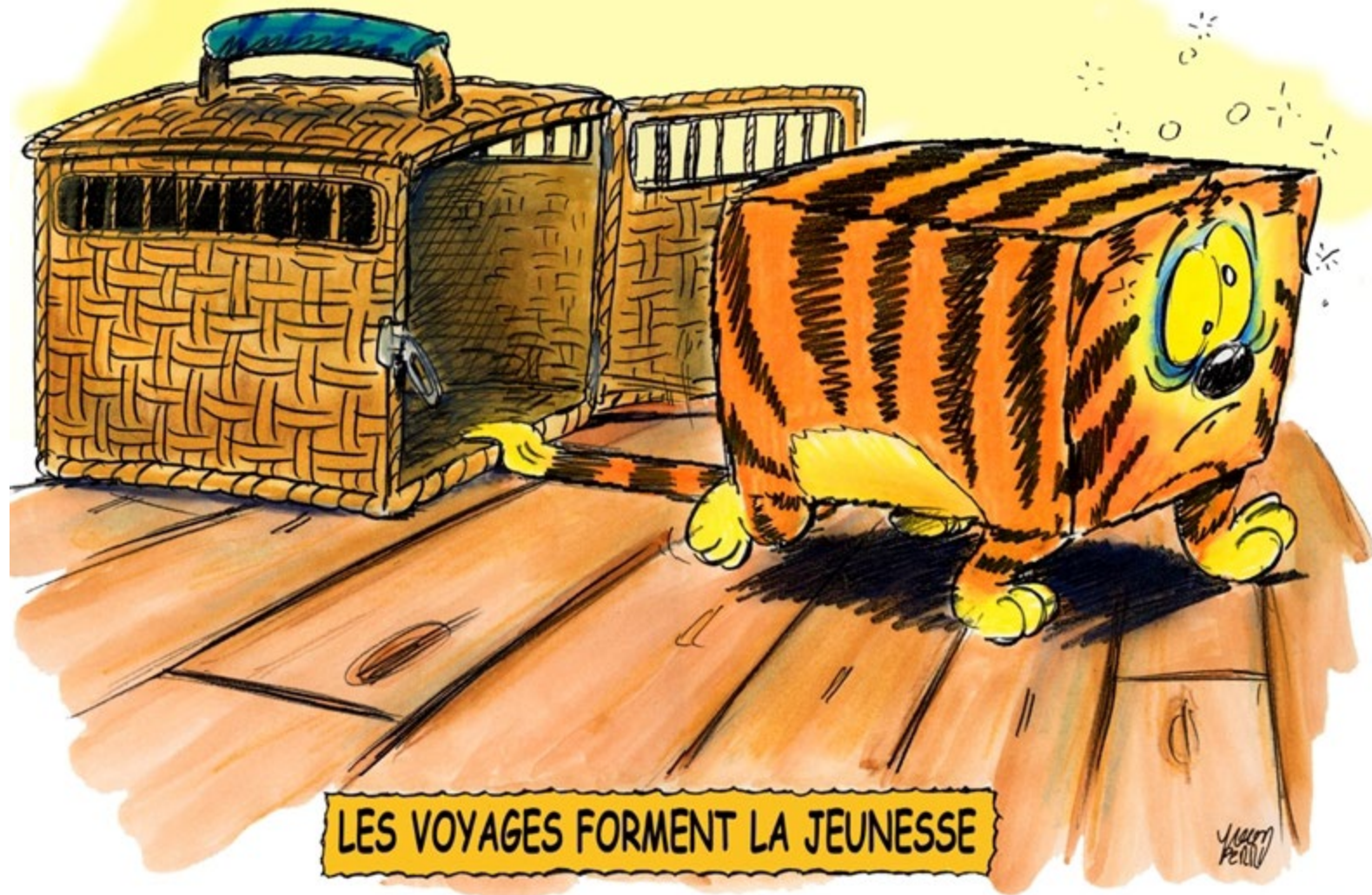


# SUSPENSION DES ÉTUDES ENTRE LA 2<sup>E</sup> ET LA 3<sup>E</sup> ANNÉE

---

Faculté de médecine  
Université de Montréal  
15 novembre 2021

**J-F Gobeil MD**  
Directeur de l'externat



LES VOYAGES FORMENT LA JEUNESSE

# Extrait du règlement des études du premier cycle

## 6.13 Suspension de l'inscription à un programme et dérogation aux prescriptions d'inscription

•« *L'étudiant qui veut suspendre temporairement son inscription doit présenter une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente. Celui-ci peut permettre la suspension **pour une période ne dépassant pas douze mois**. Au terme de la période autorisée, l'étudiant doit s'inscrire à des cours du programme sans qu'il lui soit nécessaire de présenter une nouvelle demande d'admission. »*

- « *La suspension des études n'est pas un droit, mais une possibilité* »

# Suspension des études, règles générales

□ Les éléments suivants seront analysés par la direction:

*1- Dossier scolaire et cheminement académique de l'étudiant:*

- Aucune inscription à un examen de reprise pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres
- Succès pour l'année académique
- Aucune suspension préalable (scolarité totale doit être  $\leq 6$  ans)

# Suspension des études, règles générales

## 2- *Type de demande de suspension, ordre de priorité:*

1. Maladie, personnelle ou d'un proche
2. Doctorat / Maitrise
3. Projet d'envergure reconnu, avec rayonnement a/n international (Ex: Sport d'excellence)
4. Projets personnels, **à la pige**, **si nécessaire** (devant 2 témoins)

**\*\*→ Les demandes pour maternité se font à l'aide du formulaire pour accommodement raisonnable**

# Suspension des études, règles générales

## 3- Capacité du programme (nombre)

- Le comité doit s'assurer du bon déroulement du programme MD pour chacune des cohortes de la Faculté de médecine.
- Les capacités d'accueil limitées des stages rendent nécessaire la gestion structurée et conservatrice du nombre de demandes

**→ Acceptation ou refus de la demande, selon cette évaluation globale**

# Processus et délais pour effectuer une demande

- Les demandes incomplètes ne seront pas étudiées par le comité
- Remplir une demande « d'interruption d'études ». Formulaire disponible sur:
  - <https://md.umontreal.ca/preclinique/documents/>
- Fournir les documents requis spécifiques au type de demande
- Déposer le formulaire ET les documents au secrétariat de l'externat **AVANT la date limite**
- Envoyer un courriel de confirmation à l'adresse :  
[externatmd@meddir.umontral.ca](mailto:externatmd@meddir.umontral.ca)

→ **DATE LIMITE: 20 février 2023, 16H**



# Documents requis pour une demande de suspension

## ***A- Raisons médicales (reçue à l'avance):***

- Accompagnée d'un certificat médical témoignant de la nécessité d'une suspension de 12 mois

## ***B- Études supérieures (Maitrise-PhD)***

- Descriptif du projet de 1 page
- Lettre d'appui (courriel) du superviseur du projet
- Conditionnel à l'admission au programme d'étude supérieur

# Documents requis pour une demande de suspension

## ***C- Projet d'envergure reconnu***

- Descriptif du projet de 1 page
- Lettre de confirmation de l'organisme supervisant le projet

## **D- Projet personnel**

- Descriptif du projet de 1 page
- Pige devant 2 témoins, au besoin

**→ Une réponse officielle sera transmise par courriel, environ 4 semaines suivant la date limite des demandes**

# Durant la suspension

- L'étudiant n'a plus droit aux privilèges d'un étudiant inscrit (bibliothèques, CEPSUM, services aux étudiants).
- Seuls les stages d'observation sans gestes cliniques lui sont permis. Aucun crédit n'est accordé.
- Il est impossible de s'inscrire dans un autre programme de formation à l'UdeM

# Retour après la suspension

- Il est nécessaire de **confirmer son retour aux études** :
  - Par courriel, à la TGDE au plus tard **le 12 février 2024**  
([externatmd@meddir.umontreal.ca](mailto:externatmd@meddir.umontreal.ca))
- Choix de stages en même temps que la cohorte en cours:
  - ELI Amos et Externat Centralisé (décembre 2023)
  - Gestage (printemps 2024)
  - Stages à option (printemps 2024)

→ Il est de la responsabilité de l'externe de s'informer sur les modalités de choix de stage et les dates limites pour effectuer son choix
- Assistance aux rencontres pour les futurs externes fortement recommandée (2<sup>ème</sup> année et au retour de suspension)

# Retour après la suspension

- Stage de réinsertion de **4 semaines obligatoire** avant de débiter l'externat (Mai-Juin-Juillet):
  - Stage clinique, dans le réseau UdeM:
    - Médecine
    - Pédiatrie
    - Médecine Familiale
  - **La direction se réserve le droit de refuser certains stages, selon la valeur pédagogique**

→ Il est important de noter que le curriculum du programme MD doit être complété en six années, excluant l'année préparatoire.

# Lien utile

*md.umontreal.ca*

- <https://md.umontreal.ca/externat/politiques-a-lexternat/suspension-entre-2e-annee-lexternat/>

# QUESTIONS?

